

Annexe 51-102A3
Déclaration de changement important

1. Dénomination et adresse de la société

goeasy Ltd.
33 City Centre Drive, Suite 510
Mississauga (Ontario)
L5B 2N5

2. Date du changement important

Le 12 avril 2021

3. Communiqué

Un communiqué a été diffusé le 12 avril 2021 par l'intermédiaire de GlobeNewswire et a été déposé sur SEDAR. Une copie du communiqué figure à l'annexe A des présentes.

4. Résumé du changement important

Le 12 avril 2021, goeasy Ltd. (la « **Société** ») a annoncé qu'elle avait conclu une convention définitive (la « **convention d'acquisition** ») en vue d'acquérir LendCare Holdings Inc. (« **LendCare** »), société canadienne de crédit à la consommation au point de vente et de technologie, auprès des fondateurs de LendCare, de certains vendeurs non membres de la direction et de fonds du même groupe que CIVC Partners (collectivement, les « **vendeurs** »), pour un prix d'achat total d'environ 320 M\$, payable en partie au comptant et en partie, à hauteur de 10 M\$, en actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») que les fondateurs de LendCare ont choisi de recevoir, à la clôture (l'« **Acquisition** »). La clôture de l'Acquisition devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture usuelles et des approbations des organismes de réglementation.

Dans le cadre de l'Acquisition, la Société a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes (les « **preneurs fermes** ») dirigé par BMO Marchés des capitaux en vue d'émettre, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, 1 060 000 reçus de souscription (les « **reçus de souscription** »), au prix de 122,85 \$ chacun (le « **prix d'offre** »), pour un produit brut d'environ 130 M\$, afin de financer une partie du prix d'achat de l'Acquisition (le « **Placement** »).

La Société a également attribué aux preneurs fermes une option leur permettant d'acheter jusqu'à 159 000 reçus de souscription supplémentaires selon les mêmes modalités et conditions, qui peut être exercée à tout moment, en totalité ou en partie, jusqu'à (i) la date qui tombe 30 jours après la clôture du Placement ou, si cette éventualité survient antérieurement, (ii) l'annulation de l'Acquisition (l'« **option de surallocation** »). Si la clôture de l'Acquisition (la « **clôture de l'Acquisition** ») a lieu au plus tard à la clôture de l'option de surallocation (la « **clôture de l'option de surallocation** »), goeasy remettra aux investisseurs des actions ordinaires au lieu des reçus de souscription à la clôture de l'option de surallocation.

Dans le cadre de l'Acquisition, BMO Marchés des capitaux a fourni à la Société un financement par emprunt entièrement engagé, y compris un crédit-relais pouvant atteindre

440 M\$ (le « **financement par emprunt de l'Acquisition** »). Le crédit-relais devrait être remplacé par de nouveaux billets non assortis d'une sûreté de rang supérieur, que la Société compte émettre avant la clôture de l'Acquisition.

5. Description circonstanciée du changement important

L'Acquisition

Le 12 avril 2021, la Société a conclu la convention d'acquisition en vue d'acquérir la totalité des actions en circulation de LendCare auprès des vendeurs. goeasy a convenu d'acquérir LendCare pour un prix d'environ 320 M\$, payable en partie au comptant et en partie, à hauteur de 10 M\$, en actions ordinaires que les fondateurs de LendCare ont choisi de recevoir, à la clôture de l'Acquisition. La clôture de l'Acquisition devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture usuelles et des approbations des organismes de réglementation.

Dans le cadre de l'Acquisition, les fondateurs de LendCare, Ali Metel et Mark Schell, assumeront des postes de direction chez goeasy tout en demeurant responsables des activités courantes de LendCare.

Le Placement

Dans le cadre de l'Acquisition, la Société a conclu une convention avec les preneurs fermes, dirigés par BMO Marchés des capitaux, en vue d'émettre, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, 1 060 000 reçus de souscription, au prix d'offre, pour un produit brut d'environ 130 M\$, afin de financer une partie du prix d'achat de l'Acquisition.

La Société a également attribué aux preneurs fermes une option leur permettant d'acheter jusqu'à 159 000 reçus de souscription supplémentaires, au prix d'offre, selon les mêmes modalités et conditions que celles du Placement, qui peut être exercée à tout moment, en totalité ou en partie, jusqu'à (i) la date qui tombe 30 jours après la clôture du Placement ou, si cette éventualité survient antérieurement, (ii) l'annulation de l'Acquisition. Si la clôture de l'Acquisition a lieu au plus tard à la clôture de l'option de surallocation, goeasy remettra aux investisseurs des actions ordinaires au lieu des reçus de souscription à la clôture de l'option de surallocation.

Lorsque chacune des conditions préalables à la clôture de l'Acquisition aura été respectée ou aura fait l'objet d'une renonciation (sauf le paiement de la contrepartie pour l'Acquisition et les autres conditions préalables qui, par nature, doivent être respectées au moment de la clôture de l'Acquisition) (les « **conditions de libération de l'entiercement** ») : a) une action ordinaire sera automatiquement émise en échange de chaque reçu de souscription (sous réserve de la protection anti-dilution usuelle), sans que le porteur du reçu de souscription n'ait à payer de contrepartie supplémentaire ou à prendre d'autres mesures; b) un montant par reçu de souscription égal aux dividendes en espèces par action déclarés par la Société sur les actions ordinaires en faveur des porteurs inscrits à une date qui tombe pendant que les reçus de souscription sont en circulation, déduction faite des retenues d'impôt applicables, deviendra payable à l'égard de chaque reçu de souscription; et c) le produit net tiré de la vente des reçus de souscription sera libéré en faveur de la Société aux fins de la réalisation de l'Acquisition.

Le produit net tiré de la vente des reçus de souscription sera détenu par un agent d'entiercement en attendant que toutes les conditions subsistantes préalables à la clôture de l'Acquisition soient respectées ou fassent l'objet d'une renonciation (sauf le paiement de la contrepartie pour l'Acquisition). Rien ne garantit que les conditions de clôture applicables seront respectées ni que l'Acquisition sera réalisée.

Si l'Acquisition n'est pas réalisée comme il est indiqué ci-dessus au plus tard le 1^{er} décembre 2021 ou si l'Acquisition est annulée avant cette date, le produit brut du Placement et la quote-part des intérêts gagnés ou réputés gagnés sur le produit brut du Placement, déduction faite des retenues d'impôt applicables, seront payés aux porteurs des reçus de souscription, et les reçus de souscription seront annulés.

Les reçus de souscription seront placés au moyen d'un supplément de prospectus (le « **supplément de prospectus** ») au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 23 novembre 2020. Le supplément de prospectus devrait être déposé dans chacune des provinces du Canada, sauf au Québec, vers le 13 avril 2021. De plus amples renseignements au sujet du Placement et de l'Acquisition, y compris les facteurs de risque connexes, seront présentés dans le supplément de prospectus. Le Placement, dont la clôture devrait avoir lieu vers le 16 avril 2021, est subordonné à certaines conditions, notamment l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto.

Les reçus de souscription et les actions ordinaires sous-jacentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), et ils ne peuvent être offerts, vendus ni livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des « personnes des États-Unis » (au sens attribué au terme *U.S. persons* dans le *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933) ou pour le compte ou au profit de telles personnes, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription prévues par la Loi de 1933. La présente déclaration ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des reçus de souscription ou des actions ordinaires sous-jacentes aux États-Unis ou auprès de personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au profit de telles personnes.

Financement par emprunt

Dans le cadre de l'Acquisition, BMO Marchés des capitaux a fourni à la Société un financement par emprunt entièrement engagé. La Société a l'intention d'émettre de nouveaux billets non assortis d'une sûreté de rang supérieur avant la clôture de l'Acquisition.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Acquisition et du Placement, voir le communiqué daté du 12 avril 2021 qui figure à l'annexe A des présentes.

L'annexe B des présentes contient certaines informations financières historiques sommaires au sujet de LendCare et certaines informations financières pro forma au sujet de la Société compte tenu de l'Acquisition et du Placement.

Certains documents de commercialisation utilisés dans le cadre du Placement sont reproduits à l'annexe C des présentes.

L'annexe D des présentes énonce certains facteurs de risque liés à l'Acquisition et au Placement.

6. Application du paragraphe 2 ou 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

Sans objet.

8. Membre de la haute direction

Toute demande de renseignements au sujet de la présente déclaration de changement important et des opérations décrites aux présentes doit être adressée à :

Jason Mullins
Président et chef de la direction de goeasy Ltd.
905-272-9886

9. Date de la déclaration

Le 12 avril 2021

Énoncés prospectifs

Certains renseignements figurant aux présentes constituent de l'« information prospective », au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes, qui indique les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des plans, des buts et des stratégies de la Société ainsi qu'à l'égard de sa croissance, de ses résultats d'exploitation, de son rendement et de ses perspectives et occasions d'affaires futurs. Les énoncés prospectifs figurant aux présentes portent, entre autres, sur ce qui suit : les objectifs, la vision et les stratégies de la Société; le profil financier pro forma de la Société; les produits, le résultat avant impôt et la taille du portefeuille pro forma futurs; le besoin de financement supplémentaire, le coût de celui-ci et la capacité d'y accéder; les actifs futurs; la demande pour les services; la position concurrentielle de la Société; les autres plans et indications concernant les activités et les résultats futurs; la taille et les caractéristiques du marché canadien des prêts à risque (y compris le marché desservi par LendCare); l'évolution continue du type et de la taille des concurrents sur le marché; les résultats financiers attendus de la Société pour le premier trimestre de 2021; l'intention de la Société de mener à bien la clôture de l'Acquisition, le Placement et les opérations connexes prévues aux présentes selon les modalités et conditions décrites aux présentes; les modalités du financement par emprunt de l'Acquisition; l'effet de l'Acquisition, du Placement et des opérations connexes prévues aux présentes sur le rendement financier et les autres mesures de rendement de la Société; les autres avantages qui devraient découler de l'Acquisition, du Placement et des opérations connexes prévues aux présentes; les attentes concernant l'intégration, l'équipe de direction et les synergies après la réalisation de l'Acquisition; les résultats financiers provisoires pour le premier trimestre de 2021 figurant aux présentes; le niveau d'endettement prévu et le profil de liquidité futur de la Société; le moment prévu de la réalisation de l'Acquisition et la date de clôture du Placement; et l'emploi du produit tiré du Placement, y compris le paiement d'une partie du prix d'achat et des frais connexes de l'Acquisition. On peut reconnaître les énoncés prospectifs à l'emploi d'expressions telles que « planifier », « s'attendre à », « ne pas s'attendre à », « prévu », « estimer », « avoir l'intention de », « prévoir », « ne pas prévoir », « projeter », « croire », « pouvoir », « se produire », « se

réaliser », « être atteint », « continuer », « se poursuivre » ou de variations de ces expressions, ainsi qu'à l'emploi du futur et du conditionnel, notamment dans un contexte suggérant la prise de mesures, la survenance d'événements ou l'atteinte de résultats. Ces énoncés prospectifs sont présentés entièrement sous réserve des risques et des incertitudes inhérents aux attentes futures.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien qu'elles soient jugées raisonnables par la direction à la date des présentes, sont intrinsèquement soumises à des incertitudes et des impondérables importants sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être considérés comme une garantie quant au rendement ou aux résultats futurs et ne donnent pas nécessairement une indication fiable de la probabilité que ce rendement ou ces résultats se réalisent ou du moment où ils se réaliseront. Divers facteurs, dont les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui ont été déposés sur SEDAR ainsi que les risques décrits à l'annexe D des présentes, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats formulés dans les énoncés prospectifs. Les autres documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières contiennent des renseignements supplémentaires au sujet des risques et des incertitudes.

ANNEXE A

Communiqué

(Voir ci-joint.)

goeasy Ltd. annonce l'acquisition de LendCare pour 320 M\$ et un placement par voie de prise ferme simultanée de reçus de souscription d'actions de 130 M\$

- **LendCare est un chef de file canadien du crédit à la consommation au point de vente**
- **L'acquisition stratégique accélère la croissance grâce à l'expansion de la gamme de produits et du réseau de prêts au point de vente**
- **La valeur et les synergies avantageuses devraient favoriseront l'atteinte d'un rendement des capitaux propres à long terme d'au moins 25 %**
- **L'entreprise à haut rendement contribuera à hauteur de plus de 30 % à la croissance du bénéfice composé historique**
- **L'opération devrait avoir un effet relutif immédiat sur le résultat par action ajusté, qui devrait croître d'environ 10 % en 2022 et 15 % en 2023**

NE PAS DISTRIBUER AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

Mississauga, le 12 avril 2021 : goeasy Ltd. (TSX : GSY) (« **goeasy** » ou la « **Société** »), fournisseur d'une gamme complète de produits et de services financiers non conventionnels de premier plan, a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une convention définitive en vue d'acquérir LendCare Holdings Inc. (« **LendCare** »), société canadienne de crédit à la consommation au point de vente et de technologie, auprès des fondateurs de LendCare et de CIVC Partners (l'« **Acquisition** »). goeasy a convenu d'acquérir LendCare pour un prix de 320 M\$, payable en partie au comptant et en partie, à hauteur de 10 M\$, en actions ordinaires que les fondateurs de LendCare ont choisi de recevoir en règlement d'une partie de leur contrepartie, à la clôture. La clôture de l'Acquisition devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture usuelles et des approbations des organismes de réglementation.

L'Acquisition de LendCare devrait accélérer la croissance de goeasy sur le marché du crédit à la consommation grâce à l'expansion de sa gamme de produits et de sa plateforme de distribution au point de vente. Fondée en 2004, LendCare est un fournisseur de financement au point de vente de premier plan au Canada et a des liens avec quelque 3 000 commerçants, fabricants d'équipement d'origine et distributeurs à l'échelle nationale. Grâce à son logiciel de montage exclusif, LendCare se spécialise dans le financement des achats des consommateurs dans les segments verticaux des sports mécaniques, de l'automobile, du commerce de détail, des soins de santé et de la rénovation résidentielle.

« Nous sommes heureux de réaliser une acquisition représentant une aussi forte complémentarité stratégique. Au Canada, on estime à plus de 40 G\$ le montant du crédit qui est octroyé chaque année aux consommateurs dans le cadre de programmes de financement et de programmes selon le modèle « achetez maintenant, payez plus tard » offerts au point de vente. Cette acquisition nous permettra de renforcer notre position de fournisseur de prêts à la consommation à risque de premier plan, tout en élargissant notre gamme de produits de quasi premier ordre et en ajoutant de nouveaux segments verticaux à notre réseau de prêts au point de vente, a déclaré Jason Mullins, le président et chef de la direction de goeasy. L'opération devrait accélérer le déploiement de notre stratégie de croissance existante en plus d'avoir un effet relutif immédiat sur notre résultat par action ajusté et de contribuer à hauteur de plus de 30 % à notre bilan de 20 ans de croissance de bénéfice composé. »

« Le conseil d'administration est très favorable à cette opération, car elle répond à tous nos principaux critères d'investissement en matière d'affectation du capital, a déclaré David Ingram, le président-directeur du conseil d'administration de goeasy. La Société prévoit maintenir un profil d'endettement prudent en deçà de notre ratio dette nette/capital investi net cible de 70 %, tout en se positionnant pour continuer à offrir aux actionnaires des rendements totaux à long terme intéressants. »

En 2020, LendCare a enregistré un bénéfice avant impôt, calculé selon les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (« **NCECF** »), d'environ 19 M\$, et son portefeuille de prêts à la consommation à recevoir totalisait environ 400 M\$ au 31 décembre 2020. Le prix d'achat de l'Acquisition suppose un multiple d'environ 13x le résultat attendu de LendCare pour 2021, calculé selon les Normes internationales d'information financière (« **IFRS** »), après rajustement pour tenir compte de certains éléments¹, et compte non tenu des possibilités de synergies prévues. On s'attend à générer des produits, du financement et des synergies de coût principalement grâce à l'optimisation du crédit et des prix, qui permettront d'augmenter les montages, d'effectuer des ventes croisées de produits aux consommateurs, de réduire les coûts de financement de l'entreprise et de réaliser des efficiences administratives. L'Acquisition cadre avec les objectifs financiers de goeasy et devrait avoir un effet relutif immédiat sur le résultat par action ajusté¹, qui devrait croître d'environ 10 % en 2022 et 15 % en 2023.

Dans le cadre de l'Acquisition, les fondateurs de LendCare, Ali Metel et Mark Schell, assumeront des postes de direction chez goeasy tout en demeurant responsables des activités courantes de LendCare.

« Après avoir développé une plateforme de financement au point de vente de premier plan au cours des 15 dernières années, nous accueillons avec enthousiasme ce nouveau chapitre de notre croissance avec goeasy, a déclaré Ali Metel, le président et chef de la direction de LendCare. Ensemble, nous offrons un éventail très diversifié de produits et de canaux de distribution sur le marché du crédit à la consommation qui peuvent contribuer à offrir une expérience de premier ordre à nos clients. Nous avons hâte de mettre à profit l'expertise et la technologie combinées de chaque entreprise ainsi que les avantages que goeasy apportera, par son envergure et son investissement, à la plateforme de LendCare. »

Placement par voie de prise ferme de reçus de souscription d'actions

Dans le cadre de l'Acquisition, la Société a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes (les « **preneurs fermes** ») dirigé par BMO Marchés des capitaux en vue d'émettre, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, 1 060 000 reçus de souscription (les « **reçus de souscription** »), au prix de 122,85 \$ chacun, pour un produit brut d'environ 130 M\$, afin de financer une partie du prix d'achat de l'Acquisition (le « **Placement** »). Des renseignements supplémentaires au sujet du Placement sont présentés ci-après à la rubrique « Renseignements supplémentaires au sujet du placement de reçus de souscription ».

Financement par emprunt

Dans le cadre de l'Acquisition, BMO Marchés des capitaux a fourni à la Société un financement par emprunt entièrement engagé. La Société a l'intention d'émettre de nouveaux billets non assortis d'une

¹ Le résultat ajusté s'entend du résultat à l'exclusion des frais d'opération liés à l'Acquisition et de l'amortissement des actifs incorporels acquis, ainsi que d'une provision ponctuelle liée à l'Acquisition établie conformément aux IFRS.

sûreté de rang supérieur avant la clôture de l'Acquisition. Immédiatement après l'Acquisition, la Société s'attend à avoir un ratio dette nette/capital investi net inférieur à 70 % et un ratio dette nette/valeur corporelle nette² d'environ 4,0x. Compte tenu du niveau élevé des flux de trésorerie disponibles générés par l'entreprise, la Société a l'intention de ramener son ratio de levier financier à environ 3,0x d'ici la fin de l'exercice 2023. La Société maintient un profil de liquidité solide et, compte tenu de la capacité d'emprunt prévue aux termes de ses facilités de crédit et de son encaisse, elle estime qu'elle aura une capacité de financement totale d'environ 600 M\$ immédiatement après la clôture de l'Acquisition.

Principaux résultats financiers non audités provisoires pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021

La Société a également annoncé ses principaux résultats financiers non audités provisoires pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021 en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction. La Société fait cette annonce parce que la même information est fournie simultanément aux investisseurs éventuels dans le cadre du Placement.

La Société prévoit que les résultats financiers pour le premier trimestre de 2021 comprendront les faits saillants suivants :

- les prêts octroyés au premier trimestre de 2021 se sont établis à 272 M\$, en hausse de 12 % par rapport à 242 M\$ au premier trimestre de 2020;
- la croissance du portefeuille de prêts au premier trimestre de 2021 s'est chiffrée à environ 30,5 M\$, ce qui s'est traduit par des prêts à la consommation à recevoir à la fin de la période de 1,28 G\$;
- le taux de radiation net annualisé pour le trimestre s'est établi à 9,1 %, en baisse par rapport à 13,2 % au premier trimestre de 2020;
- un gain non réalisé de 89,4 M\$ a été constaté au premier trimestre de 2021 relativement à l'investissement de la Société dans Affirm, y compris le gain non réalisé découlant d'une couverture de swap sur rendement total.

Les montants indiqués ci-dessus pour le premier trimestre de 2021 sont provisoires et pourraient être modifiés et rajustés lorsque les résultats financiers de la Société pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021 auront été établis définitivement. Par conséquent, les investisseurs ne devraient pas se fier sans réserve aux indications qui précèdent. La Société ne prévoit pas communiquer de résultats provisoires non audités dans l'avenir. Les résultats non audités provisoires présentés dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, sont fondés sur plusieurs hypothèses et sont assujettis à divers risques et incertitudes. Les résultats réels pourraient différer considérablement. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-après.

² Le ratio dette nette/valeur corporelle nette correspond à (la dette moins la trésorerie admissible divisée par les capitaux propres moins les actifs incorporels, le goodwill et les frais de financement reportés).

Conférence téléphonique à l'intention des investisseurs

La direction de goeasy tiendra une conférence téléphonique le 12 avril 2021 à 15 h 45 (HNE) pour discuter de l'Acquisition. La conférence téléphonique est ouverte à tous les investisseurs.

Numéro sans frais pour les participants : 866-219-5269

Numéro d'accès international : 703-736-7431

Code d'accès : 4256856

Webdiffusion : <https://edge.media-server.com/mmc/p/8cfb9o42>

Après la conférence téléphonique, il sera possible d'en écouter un enregistrement en composant le 1-855-859-2056 et en entrant le code d'accès 4256856. Une présentation complémentaire sera également disponible sur le site Web de la Société destiné aux investisseurs, au <https://investors.goeasy.com/events-and-presentations/presentations>.

Conseillers et conseillers juridiques

BMO Marchés des capitaux et Raymond James Ltée agissent en qualité de conseillers financiers de goeasy. Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit en qualité de conseiller juridique de goeasy dans le cadre de l'Acquisition. Financière Banque Nationale Inc. et Keefe, Bruyette & Woods, A Stifel Company, agissent en qualité de conseillers financiers de LendCare. Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. agit à titre de conseiller juridique de LendCare dans le cadre de l'Acquisition. Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit en qualité de conseiller juridique du syndicat de preneurs fermes.

Renseignements supplémentaires au sujet du placement de reçus de souscription

La Société a également attribué aux preneurs fermes une option leur permettant d'acheter jusqu'à 159 000 reçus de souscription supplémentaires selon les mêmes modalités et conditions, qui peut être exercée à tout moment, en totalité ou en partie, jusqu'à (i) la date qui tombe 30 jours après la clôture du Placement ou, si cette éventualité survient antérieurement, (ii) l'annulation de l'Acquisition. Si la clôture de l'Acquisition a lieu au plus tard à la clôture de l'option de surallocation, la Société remettra aux investisseurs des actions ordinaires au lieu des reçus de souscription à la clôture de l'option de surallocation.

Lorsque chacune des conditions préalables à la clôture de l'Acquisition aura été respectée ou aura fait l'objet d'une renonciation (sauf le paiement de la contrepartie pour l'Acquisition et les autres conditions préalables qui, par nature, doivent être respectées au moment de la clôture de l'Acquisition) : a) une action ordinaire sera automatiquement émise en échange de chaque reçu de souscription (sous réserve de la protection anti-dilution usuelle), sans que le porteur du reçu de souscription n'ait à payer de contrepartie supplémentaire ou à prendre d'autres mesures; b) un montant par reçu de souscription égal aux dividendes en espèces par action déclarés par la Société sur les actions ordinaires en faveur des porteurs inscrits à une date qui tombe pendant que les reçus de souscription sont en circulation, déduction faite des retenues d'impôt applicables, deviendra payable à l'égard de chaque reçu de souscription; et c) le produit net tiré de la vente des reçus de souscription sera libéré en faveur de la Société aux fins de la réalisation de l'Acquisition.

Le produit net tiré de la vente des reçus de souscription sera détenu par un agent d'entiercement en attendant que toutes les conditions subsistantes préalables à la clôture de l'Acquisition soient respectées ou fassent l'objet d'une renonciation (sauf le paiement de la contrepartie pour l'Acquisition). Rien ne garantit que les conditions de clôture applicables seront respectées ni que l'Acquisition sera réalisée.

Si l'Acquisition n'est pas réalisée comme il est indiqué ci-dessus au plus tard le 1^{er} décembre 2021 ou si l'Acquisition est annulée avant cette date, le produit brut du Placement et la quote-part des intérêts gagnés ou réputés gagnés sur le produit brut du Placement, déduction faite des retenues d'impôt applicables, seront payés aux porteurs des reçus de souscription, et les reçus de souscription seront annulés.

Les reçus de souscription seront placés au moyen d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 23 novembre 2020, qui devrait être déposé dans chacune des provinces du Canada, sauf au Québec, vers le 13 avril 2021. De plus amples renseignements au sujet du Placement et de l'Acquisition, y compris les facteurs de risque connexes, seront présentés dans le supplément de prospectus. Le Placement, dont la clôture devrait avoir lieu vers le 16 avril 2021, est subordonné à certaines conditions, notamment l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto.

Les reçus de souscription et les actions ordinaires sous-jacentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), et ils ne peuvent être offerts, vendus ni livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des « personnes des États-Unis » (au sens attribué au terme *U.S. persons* dans le *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933) ou pour le compte ou au profit de telles personnes, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription prévues par la Loi de 1933. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des reçus de souscription ou des actions ordinaires sous-jacentes aux États-Unis ou auprès de personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au profit de telles personnes.

À propos de goeasy

goeasy Ltd. est une société canadienne ayant son siège à Mississauga, en Ontario, qui fournit des services de prêt et de location sur le marché à risque par l'intermédiaire de ses divisions easyhome et easyfinancière. Offrant une vaste gamme de produits et de services financiers, y compris des prêts remboursables par versements garantis et non garantis, goeasy aspire à aider les Canadiens à se préparer un meilleur avenir financier au fur et à mesure qu'ils rebâtissent leur dossier de crédit et accèdent à un prêt de premier ordre. Les clients peuvent effectuer leurs opérations de façon transparente avec easyhome et easyfinancière grâce à un modèle multimodes qui comprend des services en ligne et mobiles, ainsi que plus de 400 établissements de location et de prêt partout au Canada appuyés par plus de 2 000 employés. Tout au long de son histoire, la Société a servi plus d'un million de Canadiens et monté des prêts de 5,0 G\$, tout en permettant à un client sur trois d'accéder à un prêt de premier ordre et à 60 % d'entre eux d'augmenter leur cote de crédit dans les 12 mois suivant leur emprunt.

Accréditée par le Better Business Bureau, goeasy est fière d'avoir reçu plusieurs prix, notamment le prix des cultures d'entreprise les plus admirées de Waterstone Canada, le prix des meilleurs chefs de la direction de Glassdoor, le prix des 50 milieux de travail les plus engagés en Amérique du Nord d'Achievers,

le prix des meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto, le prix des 50 meilleures sociétés de technologie financière au Canada du Digital Finance Institute, ainsi qu'une place au palmarès TSX30 et au palmarès des sociétés ayant la plus forte croissance au Canada de Report on Business. La Société, à l'instar de ses employés, croit fermement en l'importance de redonner aux collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités et a recueilli plus de 3,5 M\$ pour appuyer ses partenariats de longue date avec BGC Canada, Habitat pour l'Humanité et de nombreux autres organismes de bienfaisance locaux.

Les actions ordinaires de goeasy sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole boursier « GSY ». goeasy a obtenu une note de BB- de S&P et de Ba3 de Moody's. Visitez le www.goeasy.com.

À propos de LendCare

LendCare est une société canadienne de crédit à la consommation au point de vente et de technologie qui permet à quelque 3 000 entreprises d'augmenter leurs produits en offrant une gamme complète de solutions de crédit et de financement au point de vente. Depuis plus d'une décennie, LendCare a ouvert la voie à des options de financement rapides, fiables et abordables pour les secteurs des sports mécaniques, de l'automobile, du commerce de détail, de la rénovation résidentielle et de la santé et a traité des demandes de prêts totalisant plus de 6 G\$ à ce jour. Grâce à une fidèle équipe d'experts en finances et à des partenariats bien établis avec des commerçants, des concessionnaires et des courtiers, LendCare comble le fossé entre la cote de crédit et la qualité de vie des clients.

Énoncés prospectifs

Certains renseignements figurant aux présentes constituent de l'« information prospective », au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes, qui indique les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des plans, des buts et des stratégies de la Société ainsi qu'à l'égard de sa croissance, de ses résultats d'exploitation, de son rendement et de ses perspectives et occasions d'affaires futurs. Les énoncés prospectifs figurant aux présentes portent, entre autres, sur ce qui suit : l'intention de la Société de mener à bien la clôture de l'Acquisition, le Placement et les opérations connexes prévues aux présentes selon les modalités et conditions décrites aux présentes; l'effet de l'Acquisition, du Placement et des opérations connexes prévues aux présentes sur le rendement financier de la Société; les autres avantages qui devraient découler de l'Acquisition, du Placement et des opérations connexes prévues aux présentes; le moment prévu de la réalisation de l'Acquisition; les résultats financiers provisoires pour le premier trimestre de 2021 figurant aux présentes; le financement par emprunt prévu; le niveau d'endettement prévu et le profil de liquidité futur de la Société; la date de clôture du Placement; et l'emploi du produit tiré du Placement. On peut reconnaître les énoncés prospectifs à l'emploi d'expressions telles que « planifier », « s'attendre à », « ne pas s'attendre à », « prévu », « estimer », « avoir l'intention de », « prévoir », « ne pas prévoir », « projeter », « croire », « pouvoir », « se produire », « se réaliser », « être atteint », « continuer », « se poursuivre » ou de variations de ces expressions, ainsi qu'à l'emploi du futur et du conditionnel, notamment dans un contexte suggérant la prise de mesures, la survenance d'événements ou l'atteinte de résultats. Ces énoncés prospectifs sont présentés entièrement sous réserve des risques et des incertitudes inhérents aux attentes futures.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien qu'elles soient jugées raisonnables par la direction à la date des présentes, sont intrinsèquement soumises

à des incertitudes et des impondérables importants sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être considérés comme une garantie quant au rendement ou aux résultats futurs et ne donnent pas nécessairement une indication fiable de la probabilité que ce rendement ou ces résultats se réalisent ou du moment où ils se réaliseront. Divers facteurs, dont les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui ont été déposés sur SEDAR ainsi que les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre déclaration de changement important datée du 12 avril 2021 devant être déposée sur SEDAR, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats formulés dans les énoncés prospectifs. Les autres documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières contiennent des renseignements supplémentaires au sujet des risques et des incertitudes.

Renseignements supplémentaires :

Jason Mullins
Président et chef de la direction
905-272-2788

Farhan Ali Khan
Premier vice-président, Expansion des affaires et relations avec les investisseurs
905-272-2788

ANNEXE « B »

Principales données financières historiques et pro forma

(Voir document ci-joint.)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES HISTORIQUES ET PRO FORMA

Le 12 avril 2021, goeasy Ltd. (« **goeasy** » ou la « **Société** ») a annoncé qu'elle avait conclu une convention définitive (la « **convention d'achat** ») visant l'achat de toutes les actions en circulation de LendCare Holdings Inc. (« **LendCare** ») pour un prix d'acquisition total d'environ 320 millions \$, payable en trésorerie et en actions ordinaires à la clôture (l'« **acquisition** »). L'acquisition devrait être clôturée au cours du deuxième trimestre de 2021, sous réserve du respect des modalités préalables habituelles, y compris de l'obtention des approbations des organismes de réglementation canadiens.

Étant donné que l'acquisition par goeasy de LendCare ne constitue pas une « acquisition significative » en vertu du Règlement 51-102, la Société n'est pas tenue de déposer une déclaration d'acquisition d'entreprise à l'égard de son acquisition de LendCare. Toutefois, la Société présente les principales données financières consolidées ci-jointes de LendCare sur une base volontaire afin d'aider les actionnaires à comprendre l'incidence de l'acquisition de LendCare sur ses activités.

Données financières historiques de LendCare

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières historiques consolidées de LendCare, dans chaque cas, aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates. Les principales données financières historiques consolidées de LendCare sont tirées des états financiers consolidés de LendCare aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates, lesquels ne sont pas compris dans la présente déclaration de changement important. Ces états financiers ainsi que les principales données financières historiques consolidées tirées de ceux-ci présentées ci-après ont été établis conformément aux PCGR du Canada applicables aux entreprises à capital fermé, soit les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (« **NCECF** ») de la Partie II du *Manuel de CPA Canada*. Les exigences des NCECF en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'informations à fournir sont différentes de celles des PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public, soit les Normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») qui sont intégrées dans le *Manuel de CPA Canada*. Les principales différences entre les NCECF et les IFRS sont prises en compte dans les données financières pro forma de la Société qui tiennent compte de l'acquisition et du financement lié à celle-ci. Il convient de noter que certaines autres différences pourraient ne pas avoir été prises en compte dans les données pro forma non auditées et qu'elles pourraient être importantes.

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
	(en millions de dollars)	
Données tirées du compte de résultat consolidé :		
Produits		
Produits d'intérêts	80,7	56,3
Autres produits	12,9	10,7
Produits provenant des produits accessoires, montant net	4,5	3,5
Produits provenant de la titrisation – Beacon	0,8	1,9
Produits bruts	98,9	72,4
Charge d'intérêts	(23,4)	(17,3)
Autres charges financières	(2,2)	(2,2)
Charge au titre des créances irrécouvrables	(28,0)	(16,4)
Amortissement du coût des prêts	(2,4)	(1,3)
Produits provenant du financement, montant net	42,9	35,2
Charges		
Salaires	12,5	10,2
Charges administratives	7,2	6,1
Frais de service liés à l'emprunt	1,2	1,5
Loyers	1,0	0,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	1,7	1,2
Total des charges	23,6	19,8
Résultat avant impôts sur le résultat	19,3	15,4
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		
Exigible	5,6	3,8
Futur	(0,4)	0,4
	5,2	4,2
Résultat net pour l'exercice	14,1	11,2

Données tirées de l'état de la situation financière consolidé :

Actif

	Aux 31 décembre	
	2020	2019
	(en millions de dollars)	
Trésorerie	5,5	2,7
Prêts et honoraires à recevoir	380,2	252,0
Créances clients	2,7	2,8
Charges payées d'avance	1,0	1,1
Créances au titre de la titrisation	2,2	2,3
Compte de réserve	14,2	4,5
Immobilisations corporelles, montant net	4,3	4,1
Charges financières différées	1,3	2,5
Immobilisations incorporelles, montant net	9,0	9,0
Goodwill	7,4	7,4
	<u>427,8</u>	<u>288,4</u>

Passif et capitaux propres

Créditeurs et charges à payer	5,4	5,6
Impôt sur le résultat à payer	0,3	1,1
Emprunt	243,5	193,8
Emprunts garantis	108,8	31,7
Incitatifs à la location différés	0,2	0,0
Passifs d'impôt futur	2,0	2,4
Total du passif	<u>360,2</u>	<u>234,6</u>

Capitaux propres

Capital social	37,2	37,2
Résultats non distribués	30,4	16,6
Total des capitaux propres	<u>67,6</u>	<u>53,8</u>
	<u>427,8</u>	<u>288,4</u>

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
	(en millions de dollars)	
Données tirées de l'état des flux de trésorerie consolidé :		
Activités d'exploitation		
Résultat net pour l'exercice	14,1	11,2
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	0,8	0,7
Amortissement des immobilisations incorporelles	1,8	1,2
Amortissement des incitatifs à la location différés	(0,1)	-
Impôt sur le résultat futur	(0,4)	0,4
Charges financières différées	1,9	1,5
Provision pour pertes sur prêts	28,0	16,4
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(166,6)	(100,1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(120,5)	(68,7)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(1,0)	(1,6)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1,7)	(1,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,7)	(3,3)
Activités de financement		
Produit tiré des emprunts	49,7	46,6
Produit tiré des emprunts garantis	77,1	28,7
Charges financières	(0,7)	(1,0)
Incitatifs à la location différés	0,2	0,0
Dividendes versés	(0,3)	(0,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	126,0	74,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		
	2,8	2,0
Trésorerie au début de l'exercice	2,7	0,7
Trésorerie à la fin de l'exercice	5,5	2,7

Données financières pro forma de la Société et de LendCare compte tenu de l'acquisition et du financement lié à celle-ci

L'état de la situation financière consolidé pro forma non audité au 31 décembre 2020 et le compte de résultat consolidé pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (collectivement, les « **états financiers consolidés pro forma non audités** ») ont été préparés par la direction de goeasy à titre indicatif seulement et compte tenu de l'acquisition et des transactions de financement liées à celle-ci. Les états financiers consolidés pro forma non audités ont été préparés selon les hypothèses et les ajustements décrits ci-après et dans les notes qui suivent.

De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées dans les états financiers consolidés pro forma non audités comprennent tous les ajustements nécessaires afin de présenter une image fidèle de la transaction conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation des IFRS publiés par l'International Accounting Standards Board (« **IASB** ») et incorporent les principales méthodes comptables qui devraient être utilisées dans la préparation des états financiers consolidés de la Société. En outre, les états financiers consolidés pro forma non audités comprennent les ajustements relatifs aux principales données financières de LendCare qui ont été préparées conformément aux NCECF, ajustées en fonction des IFRS pour les rendre conformes aux principes comptables utilisés par goeasy.

Les états financiers consolidés pro forma non audités ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation financière qui aurait eu cours et des résultats d'exploitation qui auraient été réalisés si les transactions étaient survenues aux dates indiquées ni de la situation financière et des résultats d'exploitation qui peuvent être réalisés dans l'avenir. Les états financiers consolidés pro forma non audités ne constituent pas des prévisions ni des projections des résultats futurs. La situation financière et les résultats d'exploitation réels de la Société pour toute période suivant la clôture de l'acquisition différeront des montants présentés dans les états financiers consolidés pro forma non audités et les écarts peuvent être importants. La répartition du prix d'acquisition réel reflétera la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs acquis et des passifs repris d'après l'évaluation de la Société de ces actifs et passifs après la clôture de la transaction à la date de l'acquisition, de sorte que la répartition définitive du prix d'acquisition pourrait être très différente des résultats indiqués aux présentes.

Les états financiers consolidés pro forma non audités ont été établis à partir des états financiers consolidés audités de goeasy pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparés conformément aux IFRS et doivent être lus avec ceux-ci, et à partir des principales données financières de LendCare pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparées conformément aux NCECF.

Les ajustements et les hypothèses présentés ci-après tiennent compte des événements pro forma qui sont directement attribuables à l'acquisition et aux transactions de financement liées à celle-ci.

L'état de la situation financière consolidé pro forma non audité au 31 décembre 2020 tient compte de l'acquisition comme si elle avait eu lieu le 31 décembre 2020 et a été préparé en se fondant sur ce qui suit :

1. Les états de la situation financière consolidés audités de goeasy au 31 décembre 2020 préparés conformément aux IFRS
2. Les principales données financières de LendCare pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparées conformément aux NCECF
3. Les ajustements et hypothèses présentés ci-après

Le compte de résultat consolidé pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 tient compte de l'acquisition de LendCare comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020 et a été préparé en se fondant sur ce qui suit :

1. Les états du résultat global consolidés audités de goeasy pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparés conformément aux IFRS
2. Les principales données financières de LendCare pour les douze mois clos le 31 décembre 2020 préparées conformément aux NCECF
3. Les ajustements et hypothèses présentés ci-après

**Compte de résultat consolidé pro forma non audité
pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

	Données historiques goeasy	Données historiques LendCare	Ajustements	Notes	Pro Forma
	(en millions de dollars)				
Produits	652,9	98,9	1,1	l), b)	752,9
Charges avant amortissements	371,8	51,5	25,0	m)	448,3
Amortissements	64,7	2,5	14,5	c), d), n)	81,7
Autres produits	21,7	-	-		21,7
Charges financières	55,0	25,6	0,4	o), h)	81,0
Résultat avant impôts sur le résultat	183,1	19,3	(38,8)		163,6
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat					
Exigible	33,0	5,6	(6,3)	p)	32,4
Différé	13,6	(0,4)	(3,7)	p)	9,5
	<u>46,6</u>	<u>5,2</u>	<u>(10,0)</u>		<u>41,9</u>
Résultat net	136,5	14,1	(28,8)		121,8

**État de la situation financière consolidé pro forma non audité
au 31 décembre 2020**

	Données historiques goeasy	Données historiques LendCare	Ajustements	Notes	Pro forma
	(en millions de dollars)				
Actif					
Trésorerie	93,1	5,5	(3,0)	a)	95,6
Montants à recevoir	9,8	2,7	-		12,5
Charges payées d'avance	13,0	1,0	-		14,0
Prêts à la consommation, montant net	1 152,4	380,2	(2,3)	b)	1 530,3
Créances au titre de la titrisation	-	2,2	-		2,2
Placements	56,0	-	-		56,0
Biens loués	49,4	-	-		49,4
Immobilisations corporelles, montant net	31,3	4,3	-		35,6
Actifs d'impôt différé	4,1	-	-		4,1
Immobilisations incorporelles, montant net	25,2	9,0	119,9	c)	154,1
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net	46,3	-	3,7	d)	50,0
Compte de réserve	-	14,2	-		14,2
Charges financières différées	-	1,3	(1,3)	e)	-
Goodwill	21,3	7,4	(7,4)	e), f)	21,3
Goodwill provenant de l'acquisition	-	-	162,2	g)	162,2
Total de l'actif	1 501,9	427,8	271,8		2 201,5
Passif et capitaux propres					
Créditeurs et charges à payer	46,1	5,4	-		51,5
Impôt sur le résultat à payer	13,9	0,3	-		14,2
Facilité de crédit renouvelable	198,3	-	-		198,3
Dividendes à payer	6,7	-	-		6,7
Produits différés	10,6	-	-		10,6
Passifs financiers dérivés	36,9	-	-		36,9
Obligations locatives	53,9	-	3,8	d)	57,7
Intérêts courus	2,6	-	-		2,6
Billets à payer	689,4	-	426,2	h)	1 115,6
Emprunt	-	243,5	(243,5)	h)	-
Emprunt garanti	-	108,8	-		108,8
Incitatifs à la location différés	-	0,2	(0,2)	d)	-
Passifs d'impôt différé	-	-	37,9	i)	37,9
Passifs d'impôt futur	-	2,0	(1,4)	e), j)	0,6
Total du passif	1 058,4	360,2	222,8		1 641,4
Capitaux propres					
Capital social	181,8	37,2	97,1	k)	316,1
Surplus d'apport	19,7	-	-		19,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(5,3)	-	-		(5,3)
Résultats non distribués	247,3	30,4	(48,1)	k), b)	229,6
Total des capitaux propres	443,5	67,6	49,0		560,1
	-	-	-		-

**Notes des états financiers consolidés pro forma pour
l'exercice clos le 31 décembre 2020 (non audité)**

- a) Si l'acquisition de LendCare avait eu lieu le 31 décembre 2020, la juste valeur estimative provisoire des actifs et passifs identifiables de LendCare et la contrepartie d'acquisition seraient comme suit (en millions de dollars) :

Actif

Juste valeur des actifs tangibles	429 \$
Immobilisations incorporelles identifiables	129 \$
Goodwill provenant de l'acquisition	162 \$

Passif

Juste valeur des passifs	400 \$
--------------------------	--------

Contrepartie d'acquisition	320 \$
-----------------------------------	---------------

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition est fondée sur une évaluation provisoire de la juste valeur des actifs identifiables, y compris les actifs acquis et les passifs repris à la date d'entrée en vigueur de l'acquisition, l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur étant attribué au goodwill. La répartition actuelle utilisée dans les présents états financiers consolidés pro forma non audités est fondée sur la meilleure estimation de la Société qui est pour le moment provisoire et pourrait changer une fois l'évaluation définitive des actifs identifiables acquis et des passifs repris réalisée en fonction des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition réelle.

Le goodwill provenant de l'acquisition est attribuable aux produits et flux de trésorerie futurs prévus découlant des services de LendCare ainsi qu'aux synergies et autres avantages attendus de l'acquisition.

À titre de contrepartie de l'acquisition, la Société payera un montant en trésorerie de 310,0 millions \$ et émettra des actions ordinaires totalisant 10 millions \$, sous réserve des ajustements habituels du prix d'acquisition, à la date de l'acquisition.

- b) Les prêts ont été ajustés afin de refléter de façon appropriée leur juste valeur au moment de l'acquisition.
1. Selon l'estimation provisoire, la valeur comptable des prêts productifs est considérée correspondre à la juste valeur de ceux-ci.
 2. Les prêts non productifs (prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création et prêts radiés) ont été ajustés afin de refléter leur juste valeur.
 3. Les différents montants à payer sont considérés comme ayant un solde de néant puisqu'aucun montant de flux de trésorerie futurs ne leur est associé.
 4. Les différents soldes de produits différés sont considérés comme ayant un solde de néant puisqu'aucun montant de flux de trésorerie futurs ne leur est associé.

5. La provision pour créances douteuses est considérée comme ayant un solde de néant à la date d'acquisition conformément aux indications d'IFRS 3.B41 puisque la juste valeur des prêts (productifs et non productifs) reflète adéquatement les différents risques associés à l'incertitude quant aux flux de trésorerie futurs de ces actifs à la date d'acquisition. Conformément aux indications d'IFRS 9, une provision de 17,6 millions \$ fondée sur le modèle des pertes de crédit attendues prescrit par IFRS 9 a été constituée après l'acquisition et elle a été prise en compte dans la valeur comptable des prêts.
- c) Les immobilisations incorporelles ont été ajustées en fonction d'une estimation provisoire de la juste valeur du réseau des marchands, de la liste des clients, des applications et des logiciels existants en y ajoutant la juste valeur provisoire des immobilisations incorporelles acquises d'un montant de 129 millions \$.
- d) Cet ajustement pro forma est attribuable au rapprochement entre les NCECF et les IFRS à l'égard des activités acquises. Ainsi, les engagements liés aux contrats de location de LendCare ont donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'une obligation locative correspondante conformément à IFRS 16 pour les contrats de location simple comptabilisés antérieurement selon les NCECF, ainsi qu'à des ajustements correspondants visant à diminuer les charges locatives, augmenter l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et augmenter la charge d'intérêts découlant de l'obligation locative connexe.
- e) Les états financiers consolidés pro forma non audités ont été ajustés pour en retirer les actifs et passifs expressément exclus aux termes de la convention d'acquisition, notamment les charges financières différées et les passifs d'impôt futur.
- f) Le goodwill préexistant inscrit dans les comptes de LendCare a été éliminé.
- g) Le goodwill a été comptabilisé en fonction de l'estimation provisoire de 162 millions \$ du goodwill lié à l'acquisition de LendCare, comme il est décrit ci-dessus.
- h) La Société a l'intention d'obtenir du financement par titres d'emprunt au moyen de l'émission de billets de premier rang non garantis d'un montant de 437,5 millions \$. Une tranche de 243,5 millions \$ servira à rembourser l'emprunt existant de LendCare et la tranche restante, à financer une portion du prix d'acquisition en trésorerie de l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'émission de titres d'emprunt s'élèvent à 11,3 millions \$ et seront différés et amortis sur la durée résiduelle jusqu'à l'échéance. De plus, la Société a l'intention de mobiliser des capitaux propres au moyen d'une émission de reçus de souscription d'un montant de 130 millions \$, en supposant que l'option de surallocation des preneurs fermes n'est pas exercée, dont le produit net servira à financer une portion du prix d'acquisition en trésorerie de l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'émission prévue de ces titres de capitaux propres s'élèvent à 5,7 millions \$ et seront comptabilisés dans les capitaux propres. L'emprunt de 243,5 millions \$ sera remplacé par une augmentation des billets à payer, en raison de l'émission prévue de billets de premier rang non garantis, et selon l'estimation provisoire, la valeur comptable de l'emprunt garanti est considérée correspondre à sa juste valeur. Dans l'éventualité où la Société mobiliserait des capitaux propres d'un montant supérieur à 130 millions \$, notamment en raison de l'exercice de l'option de surallocation par les preneurs fermes, il est alors prévu que le montant du financement par titres d'emprunt tiré de l'émission des billets de premier rang non garantis sera réduit en conséquence et que, par conséquent i) le montant des capitaux propres pro forma sera supérieur à celui présenté dans les états financiers consolidés pro forma non audités et ii) le montant des charges financières pro forma sera inférieur à celui présenté dans les états financiers consolidés pro forma non audités.

- i) Les passifs d'impôt différé sont attribuables aux ajustements de la valeur comptable des actifs et passifs visant à refléter leur juste valeur aux fins des états financiers consolidés pro forma non audités. L'incidence fiscale de ces ajustements de la juste valeur est comme suit (en millions de dollars) :

Passifs d'impôt différé

Solde d'ouverture	-
Ajustements :	
Juste valeur des immobilisations incorporelles	128,9
Juste valeur des prêts – dépréciés dès leur acquisition ou leur création	(4,7)
Juste valeur des prêts – radiés	(7,9)
Juste valeur des intérêts courus à recevoir	(1,1)
Juste valeur des honoraires à recevoir	(0,5)
Provision pour créances douteuses	18,9
Coûts des prêts inscrits à l'actif	(11,8)
Escomptes différés	5,2
Droits d'inscription différés	15,3
Produits différés liés au système GPS	2,0
Charges financières différées	(1,3)
Total de l'incidence de la juste valeur	143,0
Taux d'imposition	26,5 %
Incidence – passifs d'impôt différé	37,9

- j) Les passifs d'impôt futur ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les produits provenant de la titrisation qui seront conservés par goeasy. Le solde de 1,4 million \$ a été éliminé et le montant restant a été transféré dans le goodwill.
- k) Le capital social et les résultats non distribués ont été ajustés afin d'éliminer les capitaux propres et les résultats non distribués historiques de LendCare et pour tenir compte de l'émission prévue de titres de capitaux propres par la Société d'un montant de 130 millions \$ nécessaire dans le cadre de l'acquisition ainsi qu'à l'émission prévue par la Société d'actions ordinaires totalisant 10 millions \$ à titre de contrepartie autre qu'en trésorerie dans le cadre de l'acquisition.
- l) Les produits ont été ajustés pour tenir compte de l'amortissement des écarts associés à la juste valeur des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création, des prêts radiés et des intérêts courus et honoraires à recevoir.

- m) Les charges avant amortissements ont été ajustées pour tenir compte des pertes de crédit attendues conformément à IFRS 9, des ajustements de transition liés à l'application d'IFRS 16 (les deux attribuables au fait que les états financiers de LendCare sont préparés selon les NCECF) et des coûts de transaction engagés aux fins du financement et de l'acquisition, comme suit (en millions de dollars) :

<u>Ajustement</u>	<u>Montant</u>
Provision pour créances douteuses fondée sur le modèle des pertes de crédit attendues prescrit par IFRS 9	17,6
Diminution des charges locatives en raison de la transition des NCECF aux IFRS (IFRS 16)	(1,0)
Coûts de transaction passés en charges immédiatement	8,4
Total	25,0

- n) Les charges d'amortissement découlent de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, comme suit (en millions de dollars) :

<u>Ajustement</u>	<u>Montant</u>
Ajustement requis pour comptabiliser l'incidence de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	0,9
Ajustement requis pour comptabiliser l'estimation provisoire de l'amortissement calculée selon la méthode linéaire fondée sur l'estimation provisoire de la juste valeur des immobilisations incorporelles	15,3
Reprise de la charge d'amortissement comptabilisée par LendCare	(1,7)
Total	14,5

Les durées d'utilité provisoires utilisées pour amortir les immobilisations incorporelles varient de 4 à 10 ans.

- o) Les charges financières découlent de la charge d'intérêts sur les billets de premier rang non garantis qui devraient être émis, lesquels remplaceront l'emprunt existant, comme suit (en millions de dollars) :

<u>Ajustement</u>	<u>Montant</u>
Reprise de la charge d'intérêts relative au passif de LendCare	(25,6)
Charge d'intérêts relative à l'obligation locative	0,2
Charge d'intérêts relative aux emprunts en vue d'acquérir LendCare	21,3
Amortissement des coûts de transaction relatifs au financement obtenu	4,4
Total	0,3

Aux fins du compte de résultat consolidé pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, il a été présumé que les fonds en caisse seraient ajustés à la baisse pour tenir compte de l'acquisition comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020.

- p) L'incidence fiscale sur les ajustements pro forma a été comptabilisée en utilisant un taux d'imposition effectif estimatif de 26,5 % pour les ajustements. Le taux d'imposition effectif réel de la société regroupée pourrait différer considérablement du taux d'imposition effectif estimatif qui a été présumé aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés pro forma non audités, et ce, en raison de divers facteurs, y compris les activités postérieures à l'acquisition.

ANNEXE C

Présentation aux investisseurs

(Voir ci-joint.)

Acquisition de LendCare

FOURNISSEUR DE FINANCEMENT AU POINT DE VENTE DE PREMIER PLAN

PRÉSENTATION AUX INVESTISSEURS

L'acquisition stratégique accélère la croissance grâce à l'expansion
de la gamme de produits et du réseau de prêts au point de vente

Un prospectus préalable de base définitif et les documents intégrés par renvoi dans celui-ci contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document ont été déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada, sauf au Québec. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif qui a été déposé, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Le 12 avril 2021

goeasy

MISE EN GARDE / ÉNONCÉS PROSPECTIFS

MISE EN GARDE: Nul ne doit utiliser le présent document ni aucune partie de celui-ci pour prendre une décision concernant l'achat ou la vente d'un titre à quelque moment que ce soit. Ni le présent document ni aucune partie de celui-ci ne doit être apporté ou transmis aux États-Unis ou publié, diffusé, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au sens attribué au terme *United States* dans la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée. Certains des renseignements utilisés pour l'établissement de la présente présentation proviennent de tiers ou de sources publiques. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite ou donnée par goeasy Ltd. ou une autre personne ou pour leur compte quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou au caractère adéquat de ces renseignements, et nul n'accepte quelque responsabilité que ce soit à l'égard de ces renseignements.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS: La présente présentation renferme certaines mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS comprennent, entre autres, le « résultat par action ajusté » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées pour fournir à la direction et aux investisseurs des mesures de rendement additionnelles afin de faciliter la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. L'information financière de LendCare figurant aux présentes a été établie conformément aux PCGR canadiens applicables aux entreprises à capital fermé, qui sont les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé formant la partie II du Manuel de l'ICCA. Les règles en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information à fournir des PCGR canadiens applicables aux entreprises à capital fermé sont différentes de celles des IFRS.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS: Le présent document renferme certains énoncés prospectifs sur la Société et ses filiales, notamment en ce qui concerne leurs activités commerciales, leur stratégie ainsi que leur situation et leur rendement financiers prévus. Les énoncés prospectifs figurant aux présentes portent, entre autres, sur ce qui suit : les objectifs, la vision et les stratégies de la Société; le profil financier pro forma de la Société; les produits, le résultat avant impôt et la taille du portefeuille pro forma futurs, y compris la croissance du résultat par action ajusté, les synergies après impôt, le ratio dette nette/capital investi net pro forma, le niveau d'endettement pro forma futur et les flux de trésorerie disponibles; le besoin de financement supplémentaire, le coût de celui-ci et la capacité d'y accéder; les actifs futurs; la demande pour les services; la position concurrentielle de la Société; la taille et les caractéristiques du marché canadien des prêts à risque (y compris le marché desservi par LendCare); l'évolution continue du type et de la taille des concurrents sur le marché; l'intention de la Société de réaliser l'Acquisition, l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme projeté visant des reçus de souscription au moyen d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base de la Société daté du 23 novembre 2020 (le « Placement ») et les opérations connexes prévues aux présentes selon les modalités et conditions décrites aux présentes; les modalités du financement par emprunt de l'Acquisition; l'effet de l'Acquisition sur le rendement financier et les autres mesures de rendement de la Société, y compris les avantages qui devraient découler de l'Acquisition; les attentes concernant l'intégration, l'équipe de direction et les synergies après la réalisation de l'Acquisition; le moment prévu de la réalisation de l'Acquisition et la date de clôture du Placement; et l'emploi du produit tiré du Placement, y compris le paiement du prix d'achat de l'Acquisition. Dans certains cas, les énoncés prospectifs de nature prévisionnelle dépendent d'événements ou de situations futurs ou y font référence et/ou peuvent être repérés à l'emploi d'expressions comme « s'attendre à », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « viser », « planifier », « croire », « budget », « estimations », « prévisions », « envisager », « pouvoir », « cibles » ou de la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires, ainsi qu'à l'emploi du futur et du conditionnel, notamment dans un contexte suggérant la prise de mesures, la survenance d'événements ou l'atteinte de résultats. Ces énoncés ne sont pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et certaines hypothèses, notamment la croissance et les résultats d'exploitation prévus et les perspectives commerciales, et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur les activités de la Société, les facteurs économiques et l'industrie en général. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts puisque les résultats et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs formulés par la Société. Parmi les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurent, notamment, la réalisation de la clôture de l'Acquisition, du Placement et des opérations connexes prévues aux présentes selon les modalités et conditions décrites aux présentes, l'effet de l'Acquisition sur la situation financière de la Société, la capacité de la Société de conclure de nouveaux contrats de location et/ou de financement, de recouvrer les sommes dues en vertu des contrats de location et/ou de financement existants, d'ouvrir de nouveaux emplacements à des conditions favorables, d'obtenir de nouvelles franchises, d'offrir des produits attrayants pour les clients à des taux concurrentiels, de s'adapter aux modifications législatives, de réagir aux incertitudes relatives aux mesures réglementaires, d'amasser des capitaux à des conditions favorables, de livrer concurrence, de gérer l'effet des litiges (y compris les poursuites engagées par des actionnaires), de contrôler les coûts à tous les niveaux de l'organisation ainsi que de préserver et relever le système de contrôles internes. La Société tient à préciser que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de nos attentes exprimées dans les énoncés prospectifs contenus dans la présentation. Les situations et les événements prospectifs décrits dans les présentes pourraient ne pas survenir et pourraient différer considérablement en conséquence de facteurs de risque et d'incertitudes connus et inconnus touchant la Société, y compris les risques liés aux facteurs économiques, les risques liés à la réalisation de l'Acquisition, les risques liés à l'intégration d'entreprises et de nombreux autres facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti, et la Société ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations futurs. Les énoncés prospectifs, de par leur nature, sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels ou les résultats réels du secteur diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve à l'information ou aux énoncés prospectifs. Une description des risques importants applicables à la Société est présentée dans le rapport de gestion et la notice annuelle de la Société et sera présentée dans le supplément de prospectus qui sera déposé dans le cadre du Placement, documents qui ont été ou seront déposés sur SEDAR et qui peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sauf exigence contraire des lois sur les valeurs mobilières applicables, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés, et la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser publiquement un énoncé prospectif, que ce soit par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, et elle ne s'engage pas à le faire.

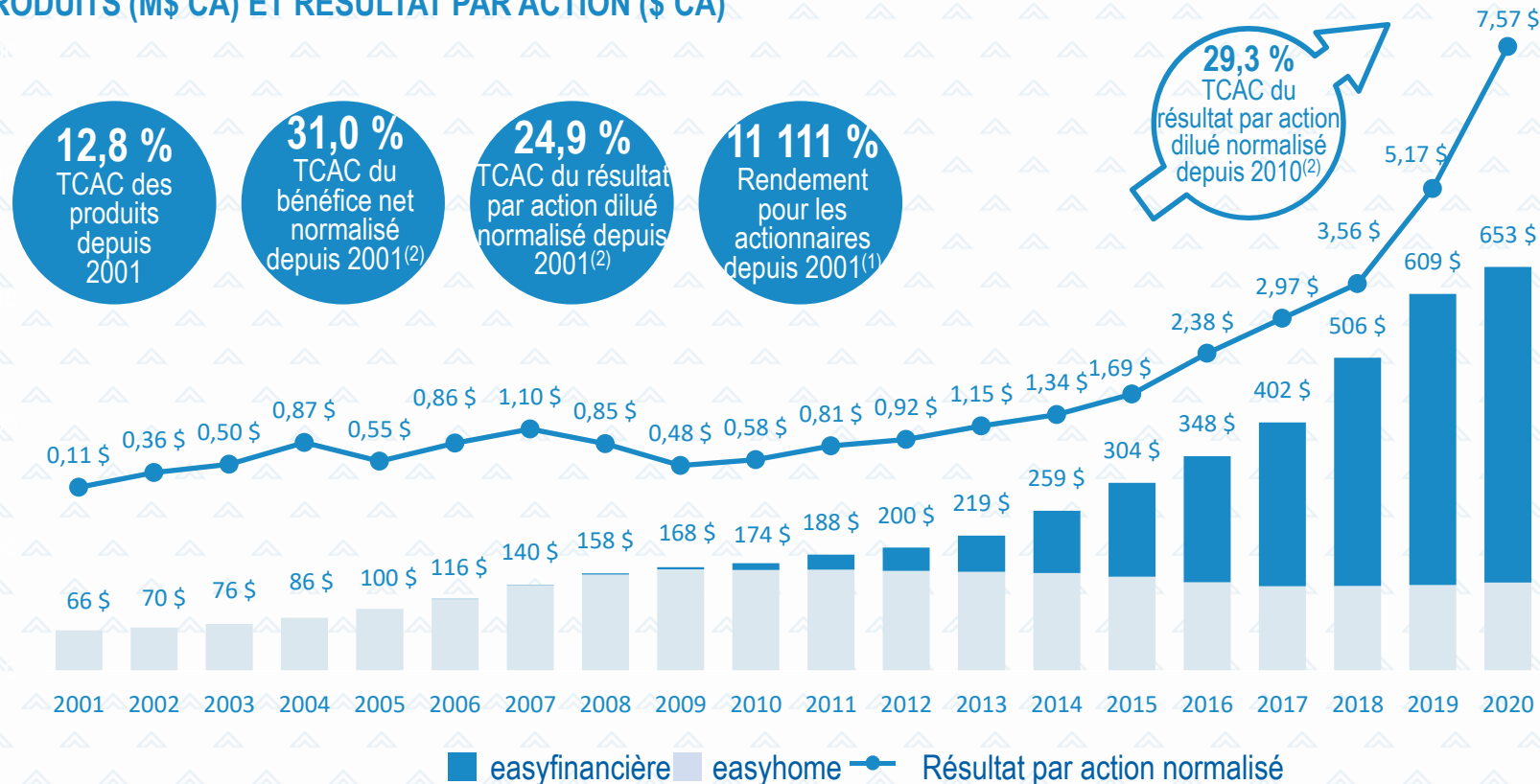
APERÇU DE L'OPÉRATION

- goeasy Ltd. (« goeasy ») a conclu une convention définitive en vue d'acquérir LendCare, fournisseur de financement à risque au point de vente de premier plan au Canada
- Prix d'achat de 320 M\$, payable au comptant et en actions ordinaires de goeasy
 - Une tranche de 20 M\$ de la contrepartie sera entiercée aux fins de paiement 12 mois après la clôture de l'opération
 - Les fondateurs de LendCare, Ali Metel et Mark Schell, ont choisi de recevoir une tranche de 10 M\$ de leur contrepartie en actions de goeasy
- L'Acquisition sera financée par un placement par voie de prise ferme de reçus de souscription d'actions simultané de 130 M\$, suivi d'un placement de billets non assortis d'une sûreté de rang supérieur
- LendCare a enregistré un résultat avant impôt de ~19 M\$ en 2020A⁽¹⁾
- L'opération devrait avoir un **effet relutif immédiat** sur le résultat par action ajusté⁽²⁾, qui devrait croître d'**environ 10 % en 2022**, puis d'**environ 15 % en 2023**
- Les fondateurs de LendCare assumeront des postes de direction chez goeasy tout en demeurant responsables des activités courantes de LendCare
- La clôture de l'opération devrait avoir lieu au 2^e trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture usuelles, notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation canadiens

(1) D'après les états financiers audités de 2018, de 2019 et de 2020 de LendCare calculés selon les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (« NCECF »).
(2) Le résultat par action ajusté s'entend du résultat par action à l'exclusion des frais d'opération liés à l'Acquisition et de l'amortissement des actifs incorporels acquis, ainsi que d'une provision ponctuelle établie conformément aux IFRS.

GOEASY A CONNU 19 ANNÉES CONSÉCUTIVES DE CROISSANCE DES PRODUITS ET DE RENTABILITÉ

PRODUITS (M\$ CA) ET RÉSULTAT PAR ACTION (\$ CA)



(1) Du 30 novembre 2000 au 31 décembre 2020 (indexé à 100) (Source : Factset, données fournies par BMO Marchés des capitaux).

(2) Normalisé pour tenir compte de charges ou de bénéfices uniques exceptionnels qui ne sont pas liés aux activités courantes de l'entreprise.

FAITS SAILLANTS DE L'OPÉRATION

goeasy + LENDCARE



FORTE COMPATIBILITÉ STRATÉGIQUE ACCELERATION DE LA CROISSANCE

- Acquisition très complémentaire et significative sur le marché; augmentation de la taille et élargissement de la gamme de produits pour les clients
- Expansion du réseau de prêts au point de vente, qui s'enrichit de quelque 3 000 commerçants et de nouveaux segments verticaux comme les sports mécaniques, les soins de santé et la rénovation résidentielle
- Renforcement et diversification du profil de risque global de goeasy par l'ajout d'emprunteurs de quasi premier ordre et de prêts garantis de meilleure qualité



CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES DE GOEASY

- Croissance progressive des produits grâce à l'optimisation du modèle de crédit et aux occasions de ventes croisées; synergies découlant d'un coût de financement réduit et d'une plateforme combinée de plus grande envergure
- **L'opération aura un effet relatif immédiat sur le résultat par action ajusté⁽¹⁾ de goeasy**



PROFIL FINANCIER AVANTAGEUX

- Rendement du capital intéressant qui devrait être supérieur au taux de rendement minimal de goeasy
- Outre les profits croissants de LendCare, on s'attend à des synergies après impôt annualisées d'environ 19 M\$ à la fin de 2023, réparties proportionnellement entre les produits et les coûts
- Le niveau élevé des flux de trésorerie disponibles devrait faire baisser le levier financier pro forma

(1) Le résultat par action ajusté s'entend du résultat par action à l'exclusion des frais d'opération liés à l'Acquisition et de l'amortissement des actifs incorporels acquis, ainsi que d'une provision ponctuelle établie conformément aux IFRS.

LEND CARE EN BREF



LEND CARE

FAITS SAILLANTS
DE LA PLATEFORME

PORTEFEUILLE VASTE ET DIVERSIFIÉ⁽¹⁾

- Valeur du portefeuille de plus de **400 M\$**
- Couvre les secteurs des sports mécaniques, de l'automobile, du commerce de détail, des soins de santé et de la rénovation résidentielle

NOMBRE CROISSANT DE COMMERÇANTS / FEO

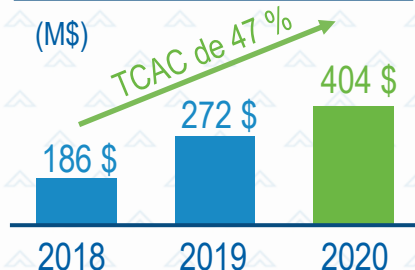
- Réseau d'environ **3 000** commerçants
- Partenariats avec des FEO de grandes marques



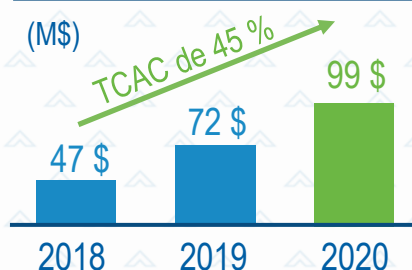
CLIENTS

- Plus de **50 000** comptes clients
- Faible coût d'acquisition
- Occasions de ventes croisées

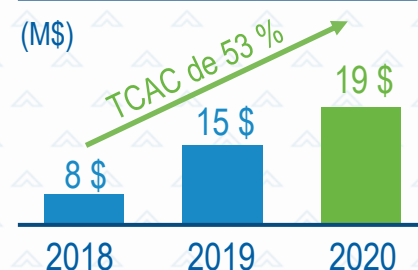
PORTEFEUILLE EN CROISSANCE⁽¹⁾



APPORT NOTABLE AUX PRODUITS⁽¹⁾



RÉSULTAT AVANT IMPÔT SOLIDE ET EN HAUSSE⁽¹⁾

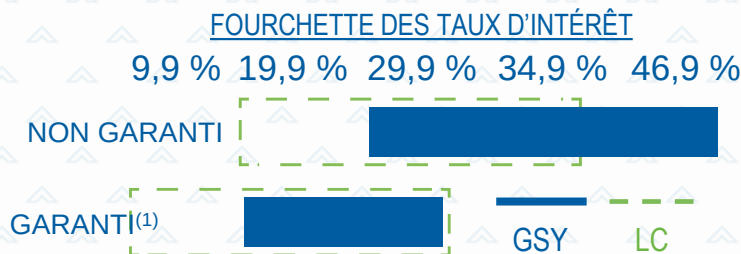


⁽¹⁾ États financiers audités de 2018, de 2019 et de 2020 de LendCare calculés selon les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (« NCECF »).
Le portefeuille s'entend de la valeur brute des prêts de base et des frais à recevoir, avant la provision pour prêts douteux.

ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE DE GOEASY

GAMME DE PRODUITS COMPLÉMENTAIRES DE QUASI PREMIER ORDRE

Élargit la gamme de produits de prêts non garantis et garantis et réduit le coût d'emprunt pour les clients



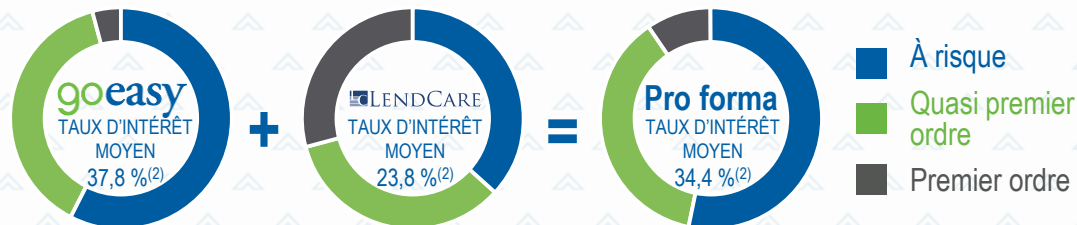
EXPANSION DU RÉSEAU DE PRÊTS AU POINT DE VENTE

~3 000 commerçants dans de nouveaux segments verticaux comme les sports mécaniques, les soins de santé et la rénovation résidentielle

	COMMERCE DE DÉTAIL	SPORTS MÉCANIQUES	RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE	SOINS DE SANTÉ	AUTOMOBILE
GSY	✓	EN COURS D'ESSAI	PRÉVU	PRÉVU	PRÉVU
LC	✓	✓	✓	✓	✓

AMÉLIORE ET DIVERSIFIE LE PROFIL DE CRÉDIT

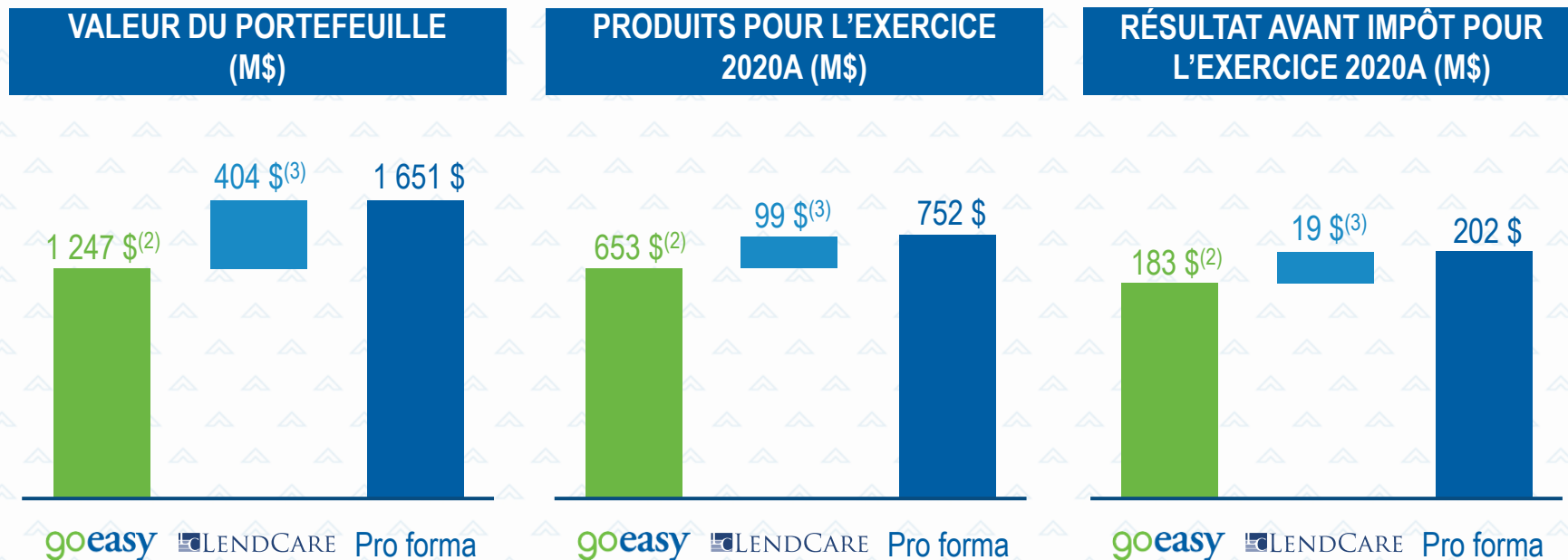
Élargit la gamme de prêts de goeasy par l'ajout d'emprunteurs de quasi premier ordre, ce qui augmente la cote de crédit moyenne pondérée



(1) Prêts garantis par des immeubles résidentiels, des automobiles ou de l'équipement de sport mécanique.

(2) Taux d'intérêt moyen pondéré des prêts à la consommation à recevoir au 31 décembre 2020.

PROFIL FINANCIER PRO FORMA AVANTAGEUX⁽¹⁾



LENCARE CONTRIBUERA À HAUTEUR DE PRÈS DE 30 % AU LONG BILAN DE CROISSANCE DU BÉNÉFICE COMPOSÉ DE GOEASY

(1) Calculé à titre indicatif en additionnant le résultat avant impôt historique de goeasy (selon les IFRS) et le résultat avant impôt historique de LendCare (selon les NCECF), sans autre rajustement. Pour de plus amples renseignements, notamment au sujet des rajustements supplémentaires visant à tenir compte de l'acquisition de LendCare par goeasy sur une base pro forma comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020, voir la déclaration de changement important de goeasy datée du 12 avril 2021 et déposée sur SEDAR.

(2) États financiers audités de 2020 de goeasy Ltd. calculés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le portefeuille s'entend de la valeur brute des prêts à la consommation à recevoir, avant la provision pour prêts douteux.

(3) États financiers audités de 2020 de LendCare calculés selon les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (« NCECF »). Le portefeuille s'entend de la valeur brute des prêts de base et des frais à recevoir, avant la provision pour prêts douteux.

SYNERGIES FACILEMENT RÉALISABLES AU CHAPITRE DES PRODUITS, DU FINANCEMENT ET DES COÛTS

OPTIMISATION DU CRÉDIT ET DES PRIX

- Combiner une expertise en matière de crédit et de souscription pour accroître les taux d'approbation et favoriser l'augmentation des montages dans le secteur du crédit de second ordre
- Exploiter les capacités communes en matière de données et de modélisation pour optimiser la tarification des prêts, les paramètres économiques des unités et la valeur à vie

OCCASIONS DE VENTES CROISÉES

- Effectuer des ventes croisées d'une vaste gamme de produits de prêt entre les clients de goeasy et de LendCare
- Offrir des produits et services accessoires améliorés à tous les clients de goeasy et de LendCare

SYNERGIES DE FINANCEMENT

- Optimiser le bilan de goeasy et accéder à des capitaux à faible coût
- Replacer les capitaux à coût élevé par des billets non assortis d'une sûreté de rang supérieur et du financement sur stock par titrisation

SYNERGIES D'ÉCHELLE

- Utiliser l'échelle pour obtenir de meilleurs prix auprès des fournisseurs
- Combiner les fonctions administratives pour améliorer les efficacités opérationnelles
- Tirer parti des plateformes technologiques combinées

**SYNERGIES APRÈS IMPÔT
ANNUALISÉES PRÉVUES D'ENVIRON 9 M\$
À LA FIN DE 2022**

**SYNERGIES APRÈS IMPÔT
ANNUALISÉES PRÉVUES D'ENVIRON 19 M\$
À LA FIN DE 2023**

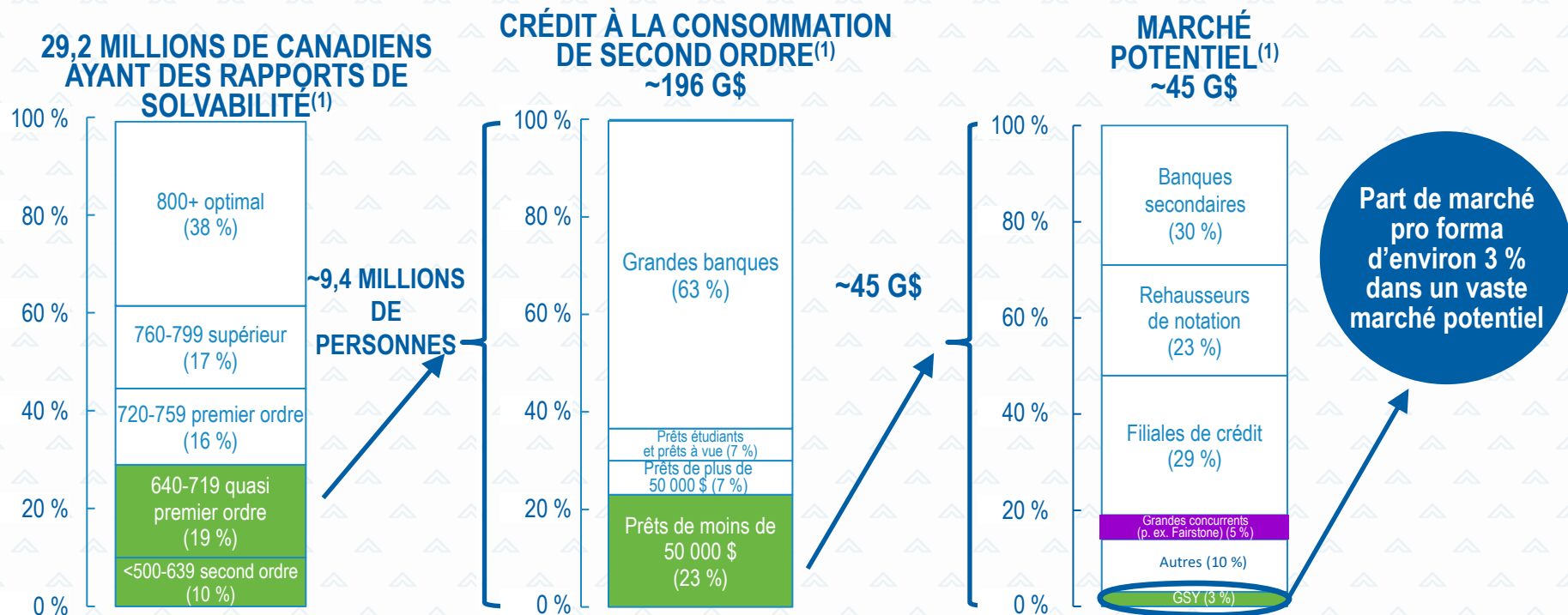
SOMMAIRE DE L'OPÉRATION ET FINANCEMENT

PRIX D'ACHAT ET CONTREPARTIE	• 320 M\$, payable en partie au comptant et en partie en actions ordinaires goeasy, pour 100 % des actions émises et en circulation de LendCare • Une tranche de 20 M\$ de la contrepartie sera entiercée aux fins de paiement 12 mois après la clôture de l'opération • Les fondateurs de LendCare, Ali Metel et Mark Schell, ont choisi de recevoir une tranche de 10 M\$ de leur contrepartie en actions de goeasy
PARAMÈTRES DE L'ACHAT	• L'Acquisition représente un multiple du prix d'achat d'environ 13x le résultat ajusté⁽¹⁾ attendu de LendCare pour 2021, calculé selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et compte non tenu des synergies
EFFET RELUTIF SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION	• L'opération aura un effet relutif immédiat sur le résultat par action⁽¹⁾ de goeasy, qui croîtra d'environ 10 % en 2022 et d'environ 15 % en 2023
SYNERGIES	• Outre les profits croissants de LendCare, on s'attend à des synergies après impôt annualisées d'environ 9 M\$ à la fin de 2022 et d'environ 19 M\$ à la fin de 2023
PLAN DE FINANCEMENT	• Financement entièrement engagé de la totalité de l'opération de BMO Marchés des capitaux • Maintien prévu de la dette existante d'environ 170 M\$ de LendCare • Placement par voie de prise ferme simultané de reçus de souscription d'actions de 130 M\$ • Émission prévue de billets non assortis d'une sûreté de rang supérieur; ratio dette nette/capital investi net pro forma inférieur à 70 %
DIRECTION DE LENDCARE	• Les dirigeants actuels, y compris les fondateurs, demeureront en poste sous la propriété de goeasy
APPROBATIONS	• Sous réserve de l'obtention des approbations usuelles des organismes de réglementation canadiens
CLÔTURE	• Clôture prévue au deuxième trimestre de 2021

(1) Exclut les frais liés à l'acquisition, l'amortissement des actifs incorporels acquis et une provision ponctuelle établie conformément aux IFRS

MARCHÉ DES PRÊTS À LA CONSOMMATION DE SECOND ORDRE D'ENVIRON 196 G\$ AU CANADA

GOEASY DEMEURE UNE ENTREPRISE EN DÉMARRAGE À FORTE CROISSANCE DANS UN VASTE MARCHÉ MAL DESSERVI



(1) Source : goeasy et TransUnion, au 31 décembre 2020. Données fondées sur le pointage de risque CreditVision de TransUnion. Les soldes comprennent ceux détenus par des coemprunteurs.

(1) Exclut le crédit détenu par les grandes banques, les prêts étudiants et autres et les soldes de plus de 50 K\$.



MERCI

goeasy

ANNEXE D

Facteurs de risque liés à l'Acquisition et au Placement

Possibilité que l'Acquisition ne puisse pas être réalisée, notamment en raison de l'incapacité d'obtenir les approbations des organismes de réglementation

La clôture du Placement (la « **clôture du Placement** ») aura lieu avant la clôture de l'Acquisition (toutefois, la clôture de l'option de surallocation, le cas échéant, pourrait avoir lieu après la clôture de l'Acquisition). La réalisation de l'Acquisition est subordonnée au respect de certaines conditions de clôture, notamment l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation, dont certaines sont indépendantes de la volonté de la Société. Il n'est pas certain, et la Société ne peut garantir, que ces conditions seront respectées et, par conséquent, rien ne garantit que l'Acquisition sera réalisée ou, si elle est réalisée, qu'elle le sera selon des modalités identiques à celles qui sont énoncées dans la présente déclaration de changement important. En attendant la clôture de l'Acquisition, les porteurs des reçus de souscription ne sont pas des actionnaires de la Société et les reçus de souscription ne confèrent aucun droit de vote. Si la clôture de l'Acquisition n'a pas lieu comme prévu, la Société ne profitera pas de l'Acquisition, malgré le fait qu'elle y aura consacré des dépenses importantes et que sa direction y aura consacré beaucoup de temps, et la Société pourrait subir des conséquences défavorables, notamment la perte de la confiance des investisseurs.

Les organismes de réglementation pourraient refuser d'approuver l'Acquisition ou chercher à assortir leur approbation de conditions imprévues ou onéreuses à respecter. Ces conditions pourraient notamment imposer des coûts supplémentaires importants, limiter les produits de la Société, exiger le dessaisissement d'actifs importants ou imposer d'autres restrictions en matière d'exploitation, ce qui pourrait, dans chaque cas, réduire les avantages prévus de l'Acquisition ou empêcher sa réalisation. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que la clôture de l'Acquisition ait lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et des conditions de clôture usuelles, rien ne garantit que l'Acquisition sera réalisée selon l'échéancier prévu, ni même qu'elle le sera.

Passifs non divulgués potentiels associés à l'Acquisition

À la clôture de l'Acquisition, la Société prendra en charge des passifs découlant de l'entreprise de LendCare ou s'y rapportant. La Société pourrait prendre en charge des passifs inconnus, lesquels pourraient être importants. Bien que la Société ait effectué un contrôle diligent exhaustif de LendCare, il pourrait exister des passifs que la Société n'a pas découverts ou qu'elle n'a pas été en mesure de quantifier dans le cadre de son contrôle diligent, et la Société pourrait ne pas être entièrement indemnisée à l'égard de certains ou de la totalité de ces passifs aux termes de la convention d'acquisition. La découverte ou la quantification subséquente d'autres passifs importants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, la situation financière ou les perspectives de la Société, y compris faire baisser la valeur des actifs touchés ou faire en sorte que la Société soit incapable de financer les actifs touchés ou de s'en dessaisir à des conditions acceptables.

Recours limités contre les vendeurs et LendCare

Les acquéreurs des reçus de souscription n'auront pas de droit direct prévu par la loi ou d'autres droits contre les vendeurs et leurs porteurs de titres respectifs, selon le cas. Le seul recours que pourra exercer la Société contre les vendeurs ou leurs porteurs de titres respectifs, selon le cas,

sera l'introduction d'une action pour manquement aux déclarations et garanties prévues dans la convention d'acquisition. Même si la Société est indemnisée en cas de manquement à certaines déclarations et garanties fondamentales et fiscales prévues dans la convention d'acquisition, les recours à l'égard de tels manquements peuvent être limités en raison de réserves quant à la connaissance des vendeurs, de limites contractuelles et de délais de prescription applicables aux recours en vertu de la législation applicable et de la capacité des vendeurs de régler les réclamations de tiers. De plus, bien que la Société ait l'intention d'obtenir une police d'assurance couvrant les déclarations et les garanties des vendeurs et de LendCare aux termes de la convention d'acquisition, cette protection sera assujettie à certains délais de prescription et à certaines limites et exclusions. L'incapacité de recouvrer intégralement une dette importante contractée relativement à des manquements aux déclarations et aux garanties aux termes de la convention d'acquisition pourrait avoir un effet défavorable sur la situation financière de la Société. En outre, les vendeurs et LendCare n'ont fait aucune déclaration à la Société et ne font aucune déclaration aux investisseurs dans le cadre du Placement quant à savoir si les renseignements contenus dans la présente déclaration de changement important révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux vendeurs et à LendCare ou si la présente déclaration de changement important ne contient aucune information fausse ou trompeuse à l'égard des vendeurs et de LendCare. Par conséquent, les vendeurs et LendCare n'auront aucune responsabilité envers les investisseurs dans le cadre du Placement si les renseignements figurant dans la présente déclaration de changement important au sujet des vendeurs et de LendCare ne respectent pas cette norme ou contiennent une information fausse ou trompeuse.

Renseignements au sujet de LendCare

Tous les renseignements au sujet des vendeurs et de LendCare figurant dans la présente déclaration de changement important ont été fournis à la Société par les vendeurs, LendCare ou d'autres tiers. Bien que la Société ait mené des enquêtes qu'elle juge prudentes et approfondies à l'égard de l'Acquisition, il subsiste un risque inévitable quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que la Société n'ait aucune raison de croire que les renseignements fournis par les vendeurs, LendCare ou d'autres tiers sont trompeurs, faux ou incomplets à tout égard important, ni la Société ni les preneurs fermes n'assument de responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements ni quant à l'omission des vendeurs, de LendCare ou des autres tiers de révéler des événements qui pourraient être survenus ou qui pourraient avoir une incidence sur l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements, mais dont la Société ou les preneurs fermes n'ont pas connaissance.

Risque que l'Acquisition ne produise pas les résultats prévus

L'Acquisition comporte des risques qui pourraient avoir une incidence importante et défavorable sur le plan d'affaires de la Société, y compris la possibilité que l'Acquisition ne procure pas les avantages escomptés par la Société. Bien que la direction de la Société croie, sur le fondement d'une analyse qu'elle juge appropriée et suffisante à cette fin, que l'Acquisition créera de la valeur pour ses actionnaires, cette conclusion ne doit pas être considérée comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et s'appuie sur certaines estimations et hypothèses, dont les résultats réels pourraient être différents. Il existe toutefois un risque qu'une partie ou la totalité des avantages censés découler de l'Acquisition ne se concrétisent pas ou ne se produisent pas dans les délais prévus par la Société. Si l'Acquisition ne permet pas de concrétiser les avantages auxquels s'attend la Société, l'Acquisition pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société et ses résultats financiers. De plus, la Société pourrait renoncer à certaines des conditions de clôture prévues dans la convention d'acquisition et réaliser l'Acquisition selon des modalités très différentes de celles qui sont actuellement envisagées, ce qui pourrait également

avoir une incidence sur les avantages que la Société s'attend actuellement à retirer de l'Acquisition. Voir la rubrique « L'Acquisition ».

Intégration de LendCare

Afin d'intégrer de façon efficace LendCare dans ses activités actuelles, la Société doit établir des systèmes et des contrôles appropriés en matière d'exploitation, d'administration et de gestion. Ces démarches, ainsi que le processus d'intégration continue qui suivra l'Acquisition, exigeront beaucoup d'attention de la part de la direction de la Société. De plus, le processus d'intégration pourrait apporter d'autres défis importants, notamment la gestion d'une entité issue du regroupement de plus grande taille; le maintien du bon moral des employés; la conservation des membres de la direction et des autres employés clés; la possibilité que les hypothèses sous-jacentes aux attentes concernant le processus d'intégration soient erronées; la préservation des affaires et des relations opérationnelles existantes ainsi que l'obtention de nouvelles affaires et l'établissement de nouvelles relations opérationnelles; le regroupement des infrastructures d'entreprise et d'administration et l'élimination des activités redondantes et des incohérences dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques; et les problèmes imprévus liés à l'intégration des systèmes de technologie de l'information, de communication et autres. Ce détournement de l'attention de la direction, ainsi que les autres difficultés auxquelles la Société pourrait être confrontée dans le cadre de la réalisation de l'Acquisition et du processus d'intégration, qui seront en grande partie indépendantes de la volonté de l'entité issue du regroupement, pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Coûts de l'opération et coûts connexes

La Société a engagé divers coûts relativement à l'Acquisition et prévoit engager des coûts supplémentaires dans le cadre de la réalisation de l'Acquisition et de l'intégration des activités de LendCare. L'essentiel de ces coûts seront des dépenses non récurrentes découlant de l'Acquisition et se composeront de coûts d'opération liés à l'Acquisition, de coûts liés au regroupement des installations et des systèmes et de coûts liés à la main-d'œuvre. Des coûts supplémentaires non prévus pourraient être engagés dans le cadre de l'intégration de l'entreprise de LendCare.

Augmentation de la dette

Pour financer l'Acquisition, la Société contractera des emprunts supplémentaires, notamment dans le cadre du financement par emprunt de l'Acquisition. Ces emprunts feront augmenter la dette consolidée, les frais d'intérêt et les obligations au titre du service de la dette de la Société et pourraient avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation et/ou ses notes de crédit. L'augmentation de la dette rendra également les résultats de la Société plus sensibles aux hausses des taux d'intérêt.

Le niveau d'endettement de la Société pourrait avoir d'autres conséquences importantes pour la Société et, par ricochet, pour les acquéreurs des reçus de souscription; il pourrait notamment limiter la capacité de la Société d'obtenir du financement supplémentaire aux fins du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, des obligations au titre du service de la dette, des acquisitions, des besoins généraux de l'entreprise ou à d'autres fins, limiter la capacité de la Société de déclarer des dividendes sur les actions ordinaires, limiter la capacité de la société de s'adapter à l'évolution des conditions du marché et placer la Société en position de désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. Le niveau d'endettement de la

Société pourrait la rendre vulnérable à un ralentissement de la conjoncture économique générale, et la Société pourrait être incapable d'engager les dépenses en immobilisations qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

Après l'Acquisition, la Société dépendra de commerçants tiers pour la commercialisation et la vente de certains de ses produits et services

Les commerçants tiers contribuent de façon notable aux produits que génère LendCare, et cette dernière dépend de commerçants tiers pour la commercialisation et la vente de ses produits et services aux consommateurs. Afin de continuer d'accroître les produits après l'Acquisition, la Société devra maintenir les relations avec les commerçants et en développer de nouvelles, vendre des produits supplémentaires aux commerçants existants et les encourager à continuer de faire affaire avec elle. Bon nombre de facteurs peuvent influencer sur la capacité de la Société de conserver et de faire croître son bassin de commerçants, notamment la concurrence, la capacité de la Société d'offrir des prix concurrentiels et la capacité de la Société de préserver et de renforcer sa marque. Si la Société ne continue pas d'élargir ce bassin de commerçants, si le contexte économique évolue dans un sens défavorable ou si les faillites des commerçants existants se multiplient, la Société pourrait devoir recruter et embaucher de nouveaux commerçants à un rythme accéléré ou réduire ses dépenses pour limiter les répercussions défavorables sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Effets défavorables éventuels sur les activités de la Société et de LendCare

L'annonce de l'Acquisition et le fait qu'elle soit en cours pourraient perturber les activités de la Société et de LendCare et créer un climat d'incertitude, ce qui pourrait nuire à l'entreprise, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société et de LendCare, que l'Acquisition soit réalisée ou non. Les risques qui pèsent sur les activités de la Société et de LendCare, qui pourraient tous être exacerbés en cas de retard dans la réalisation de l'Acquisition, comprennent les suivants :

- l'incertitude éventuelle sur le marché, qui pourrait amener des clients actuels et potentiels à acheter auprès d'autres fournisseurs ou à retarder leurs achats auprès de la Société ou de LendCare;
- le risque de perturbation de l'entreprise et des activités de la Société et de LendCare, notamment parce que la direction doit consacrer beaucoup de temps et de ressources à la réalisation de l'Acquisition;
- les difficultés à recruter et à conserver des membres de la direction et du personnel clés de la Société et de LendCare, si des employés actuels et potentiels éprouvent de l'incertitude quant à leur rôle futur auprès de nous après l'Acquisition;
- les difficultés à maintenir les relations avec les employés, les clients et les autres partenaires;
- les restrictions relatives à la conduite des affaires de LendCare avant la réalisation de l'Acquisition, qui empêchent LendCare de prendre, sans le consentement préalable de la Société, certaines mesures qu'elle aurait pu prendre par ailleurs n'eût été la convention d'acquisition.

L'information financière consolidée pro forma non auditée est présentée uniquement à titre indicatif et pourrait ne pas être représentative des résultats d'exploitation et de la situation financière de l'entité issue du regroupement après la clôture de l'Acquisition.

L'information financière consolidée pro forma non auditée concernant l'Acquisition et le Placement figurant dans la présente déclaration de changement important est présentée uniquement à titre indicatif et n'est pas nécessairement représentative de la situation financière qui aurait prévalu et des résultats d'exploitation qui auraient été obtenus si les opérations avaient eu lieu aux dates indiquées, ni de la situation financière qui pourrait prévaloir ou des résultats d'exploitation qui pourraient être obtenus dans l'avenir. En outre, l'information financière consolidée pro forma non auditée tient compte de rajustements apportés aux principales informations financières de LendCare qui ont été établies selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé et rajustées selon les Normes internationales d'information financière afin de les rendre conformes aux principes comptables utilisés par la Société. L'information financière consolidée pro forma non auditée ne constitue pas une prévision ni une projection des résultats futurs. La situation financière et les résultats d'exploitation réels de la Société pour toute période subséquente à la clôture de l'Acquisition différeront de ce qui est indiqué dans l'information financière consolidée pro forma non auditée, et les écarts pourraient être importants. La répartition réelle du prix d'achat tiendra compte de la juste valeur, à la date d'achat, des actifs acquis et des passifs pris en charge, établie en fonction de l'évaluation qu'en aura fait la Société après la clôture de l'Acquisition et, par conséquent, la répartition définitive du prix d'achat pourrait différer considérablement des résultats figurant dans la présente déclaration de changement important.

Les principaux résultats financiers non audités provisoires pour le premier trimestre clos le 31 mars 2021 sont provisoires et pourraient être modifiés et rajustés

Les principaux résultats financiers non audités provisoires pour le trimestre clos le 31 mars 2021 sont provisoires et pourraient être modifiés et rajustés parce que les résultats financiers de la Société pour ce trimestre n'ont pas encore été établis définitivement. Bien que la direction soit d'avis que les principaux résultats provisoires sont exacts, rien ne garantit que l'information fournie ne sera pas modifiée une fois que la Société aura établi définitivement ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2021, et les modifications pourraient être importantes. Les investisseurs ne devraient pas se fier sans réserve à ces résultats provisoires.

Les reçus de souscription pourraient être remboursés si les conditions de libération de l'entiercement ne sont pas remplies ou ne font pas l'objet d'une renonciation

La clôture du Placement n'est pas conditionnelle à la clôture de l'Acquisition et devrait avoir lieu avant la clôture de l'Acquisition, qui est prévue pour le deuxième trimestre de 2021. Toutefois, la Société pourrait être incapable de réaliser les opérations prévues par la convention d'acquisition au plus tard le 1^{er} décembre 2021, voire ne jamais parvenir à les réaliser. L'Acquisition est assujettie à des conditions de clôture usuelles. Bon nombre des conditions de clôture énoncées dans la convention d'acquisition sont indépendantes de la volonté de la Société, et la Société pourrait être incapable de réaliser les opérations prévues par la convention d'acquisition au plus tard le 1^{er} décembre 2021.

Si a) les conditions de libération de l'entiercement ne sont pas remplies ou ne font pas l'objet d'une renonciation au plus tard à 17 h (heure de Toronto) le 1^{er} décembre 2021, b) la Société remet aux preneurs fermes et à Compagnie Trust TSX, à titre d'agent pour les reçus de souscription dans le cadre du Placement (l'« **agent pour les reçus de souscription** »), un avis signé par la Société déclarant que la convention d'acquisition a été résiliée ou que la Société ne

procédera pas à l'Acquisition, ou c) la Société annonce officiellement au public par voie de communiqué qu'elle n'entend pas procéder à l'Acquisition (dans chaque cas, un « **cas de résiliation** »), chaque reçu de souscription conférera à son porteur le droit de recevoir un montant égal au total (i) du prix d'offre, (ii) de la quote-part des intérêts ou des autres revenus réellement gagnés sur l'investissement du produit tiré de la vente des reçus de souscription, déduction faite de 50 % de la rémunération qui a été payée aux preneurs fermes dans le cadre du Placement (la « **rémunération des preneurs fermes** ») (avec les intérêts gagnés sur ces sommes, les « **fonds entiercés** ») entre la date de la clôture du Placement, inclusivement, et la date du cas de résiliation, exclusivement (les « **intérêts gagnés** »), et (iii) de la quote-part des intérêts à l'égard des reçus de souscription qui auraient par ailleurs été gagnés sur la tranche de 50 % de la rémunération des preneurs fermes qui a été payée aux preneurs fermes à la clôture du Placement comme si cette tranche de 50 % de la rémunération des preneurs fermes avait été entiercée avec les fonds entiercés et n'avait pas été payée aux preneurs fermes (les « **intérêts réputés** »), déduction faite des retenues d'impôt applicables, le cas échéant. Il est entendu que, bien que 50 % de la rémunération des preneurs fermes sera versée par la Société aux preneurs fermes par prélèvement sur le produit tiré de la vente des reçus de souscription à la clôture du Placement, après un cas de résiliation, la Société sera quand même tenue de payer à l'agent pour les reçus de souscription un montant égal à 50 % de la rémunération des preneurs fermes plus les intérêts réputés de sorte que chaque porteur d'un reçu de souscription reçoive un montant correspondant au prix d'offre majoré de sa quote-part des intérêts gagnés et des intérêts réputés, déduction faite des retenues d'impôt applicables, le cas échéant. Si les reçus de souscription sont remboursés, un porteur de reçus de souscription pourrait ne pas obtenir le rendement prévu sur ceux-ci et pourrait être incapable de réinvestir le produit du remboursement dans un investissement qui génère un rendement comparable. Les changements qui pourraient se produire dans l'entreprise ou la situation financière de la Société ou les modifications qui pourraient être apportées à certaines des modalités de la convention d'acquisition entre la clôture du Placement et la clôture de l'Acquisition n'auront aucune incidence sur les droits d'un porteur de reçus de souscription.

De plus, dans certaines circonstances, il pourrait être difficile de déterminer avec certitude si les conditions de libération de l'entiercement ont été remplies et si, partant, la Société doit rembourser les reçus de souscription. C'est à la Société, et non aux porteurs des reçus de souscription, qu'il reviendra de déterminer à son appréciation si toutes les conditions de libération de l'entiercement ont été remplies. Par conséquent, un investissement dans les reçus de souscription est soumis au jugement de la Société quant à savoir si les conditions de libération de l'entiercement ont été remplies.

Les modalités et conditions de la convention d'acquisition peuvent être modifiées ou faire l'objet d'une renonciation sans le consentement des porteurs de reçus de souscription

La décision d'investir dans les reçus de souscription est prise lorsque les preneurs fermes reçoivent une souscription et non à la clôture de l'Acquisition, qui devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021. Les porteurs des reçus de souscription n'auront pas le droit d'exiger que la Société rembourse leurs reçus de souscription (i) du moment que la clôture de l'Acquisition a lieu au plus tard le 1^{er} décembre 2021 ou (ii) si, entre la clôture du Placement et la clôture de l'Acquisition, des changements se produisent dans l'entreprise ou la situation financière de la Société ou de LendCare ou des modifications sont apportées aux modalités de l'Acquisition. De plus, l'Acquisition a exigé et continuera vraisemblablement d'exiger beaucoup de temps et d'attention de la part de la direction de la Société et de LendCare, ce qui pourrait nuire à leur capacité d'exploiter leur entreprise respective.

En outre, avant la clôture de l'Acquisition, les parties à la convention d'acquisition peuvent s'entendre sur des modifications ou des renonciations aux modalités de celle-ci. Bien que la convention relative aux reçus de souscription devant intervenir entre la Société, BMO Marchés des capitaux, à titre de chef de file du Placement, et l'agent pour les reçus de souscription exigera, comme condition à la libération des fonds entiercés, que la Société atteste que les conditions de libération de l'entiercement ont été remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation, cette exigence n'empêchera pas les parties d'apporter certaines modifications aux modalités des opérations prévues par la convention d'acquisition ni de renoncer à certaines conditions applicables à ces opérations, sous réserve du consentement de BMO Marchés des capitaux, à titre de chef de file du Placement, dans certaines circonstances. Par ailleurs, dans certaines circonstances, il pourrait être difficile de déterminer avec certitude si l'Acquisition a été réalisée selon des modalités essentiellement conformes, à tous égards importants, aux modalités décrites dans la présente déclaration de changement importante et, partant, si les conditions de libération de l'entiercement ont été remplies. C'est à la Société, et non aux porteurs des reçus de souscription, qu'il reviendra de trancher ces questions à son appréciation.